

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres  
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres  
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres  
qui ont assisté à la séance : 21

Séance du 11 mai 2023

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

**Présents :**

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST,  
Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER,  
Adjoints au Maire

M. Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM Jean-Paul  
BARTH, Pascal HELDE, Christophe ELSAESSER, Mme Nadine  
GUTHAPFEL, M. Michel GOETTELMMANN, Mme Sandrine DEMAY, M.  
Denis WACHBAR, Mme Lysiane STENGER, M. Jean LACHMANN, Mmes  
Anne-Catherine DORIDANT, Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann  
VILARDELL, Conseillers municipaux

**Absents excusés :**

Daniel BROCKER donne pouvoir à Pascal HELDE  
Sabrina DUSSOURD donne pouvoir à Stéphane SIGRIST  
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Sylvie LIGNER  
Amandine MARTIN donne pouvoir à Luc ADONETH  
Axèle EBELIN donne pouvoir à Christian OTTENWAELDER  
Eric BRUNSTEIN donne pouvoir à Jean LACHMANN

**Absents :**

**8. Patrimoine foncier – Environnement – Cours d'eau et Forêt – Chasse – Voirie rurale – Développement durable – Sport – ELT : suivi technique et salles sportives**

**RAPPORTEUR : M. Stéphane SIGRIST**

**8.4 Vente parcelle n°274 en section 7 ; sentier rue des Bains**

**DELIBERATION D11052023/08**

Le Commune souhaite vendre à M. et Mme RATHOUIS la parcelle 274 en section 7, d'une surface de 0,17 ares, au prix de l'euro symbolique. Cette parcelle correspond à une partie du sentier des Bains, qui ne présente pas d'intérêt collectif.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à vendre la parcelle n° 274 en section 7 à l'euro symbolique.

**PRECISE** que tous les frais afférents sont à la charge du vendeur.

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**ADOPTÉE A L'UNANIMITE**

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 16 mai 2023

Luc ADONETH  
Le Maire,

Denis WACHBAR  
Le secrétaire de séance,

  
